

Le déroulement de l'étude (suite)

En raison de l'étendue du site FR7301822 et afin de faciliter la démarche de concertation Natura 2000, il a été procédé à un découpage en plusieurs zones d'étude. Le travail de réalisation du document d'objectifs de la rivière Ariège est aujourd'hui en voie d'achèvement. Il n'a pas encore commencé sur les autres tronçons (Hers, Garonne, Pique et Neste).

La présente étude concerne le tronçon de la rivière Salat (lit mineur). La première réunion du sous-comité de pilotage « Rivière Salat », permettant le démarrage de l'étude, a eu lieu le **23 mars 2006**, à Saint-Girons, sous la présidence de Monsieur le sous-préfet de Saint-Girons. Une coordination à l'échelle de l'ensemble du site est prévue.

L'inventaire des habitats et des espèces remarquables susceptibles d'être rencontrés sur ce site est actuellement en cours de réalisation ; ainsi que le listing des activités humaines et de leurs impacts éventuels. La prochaine réunion du comité de pilotage est programmée pour l'**automne 2006** et permettra de valider ces inventaires.

A ce moment là, **3 groupes de travail** seront constitués (« faune, flore, environnement » ; « usages professionnels de l'eau » et « usages récréatifs de l'eau »), chargés de proposer des actions à partir des divers enjeux du site. Il s'agira d'une phase de concertation avec les acteurs locaux.

La dernière phase de travail conduira à la rédaction du Document d'Objectifs (DOCOB).

Pour en savoir plus

Site internet de la DDAF : <http://ddaf.ariège.agriculture.gouv.fr/>

Site internet de MIGADO : <http://www.migado.fr> (Dans 'Autres actions')

Les contacts

- L'opérateur technique du site est la Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- La compilation des données piscicoles et la rédaction du document d'objectifs sont réalisées par l'Association 'Migrateurs Garonne Dordogne' (MI.GA.DO.).
- Les inventaires faunistiques terrestres et floristiques sont réalisés par l'Association des Naturalistes de l'Ariège (I.A.N.A.).

Fédération de Pêche de l'Ariège

Contact : **Audrey FLORES**

13 place du 59ème R.I.

09000 FOIX

Tél. 05 34 09 31 09

Fax. 05 61 65 12 40

E-mail : webmaster@peche-ariège.com

Association MI.GA.DO.

Contact : **Anne SOULARD**

35 Avenue de la Marqueille

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Tél. 05 61 75 83 97

Fax. 05 61 75 92 34

E-mail : soulard-natura2000@migado.fr



Bulletin n°1

Mai 2006



Site Natura 2000 n°FR7301822 'Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste' **Rivière SALAT** (lit mineur)

Conception, rédaction et réalisation : A. Soulard, MI.GA.DO. ; Reproduction : COREP, Toulouse RC 308 187 426—Ne pas jeter sur la voie publique

Editorial

Ce premier numéro infosite « Rivière Salat » vient vous annoncer le lancement de l'étude Natura 2000 sur la rivière Salat, officialisé par la première réunion du Comité Interdépartemental de Pilotage, tenue le 23 mars 2006. La démarche Natura 2000, le périmètre du site ainsi que de ses particularités ont été présentés aux participants représentant l'ensemble des usagers de la rivière.

Ce site Natura 2000 illustre l'intérêt que nous devons porter aux milieux aquatiques ainsi que nos responsabilités quant à la survie des poissons migrateurs, souvent mise en péril par la présence d'obstacles infranchissables et la pollution de nos cours d'eau.

Fort de son expérience réussie sur la rivière Ariège, la Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est aujourd'hui responsable de la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) de la rivière Salat. Ce Docob, outre l'inventaire des espèces, habitats et activités, doit à terme permettre une gestion globale du site par la programmation d'actions sur 6 années.

Nous espérons une participation active de l'ensemble des usagers lors des réunions des groupes de travail, afin que ce Document d'Objectifs reflète un esprit de concertation aussi large que possible.

Jean-Paul ICRE,

Président de la Fédération de l'Ariège pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La rivière Salat

L'étude Natura 2000 de la rivière Salat s'inscrit dans le site d'intérêt communautaire FR7301822 'Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste', constitué du réseau hydrographique de la Garonne et de ses plus importants affluents en Midi-Pyrénées.



Le site s'étend sur 60 kilomètres ; de la confluence avec la Garonne située sur la commune de Roquefort-sur-Garonne (31) en aval ; jusqu'à la confluence avec le ruisseau dit 'Hoque du champ', au lieu-dit La Mourère, sur la commune de Couflens (09).

28 communes sont concernées (voir carte en page centrale) et 2 départements : l'Ariège et la Haute-Garonne.

Le grand site de la Garonne et de ses affluents a été retenu de par son intérêt pour les poissons migrateurs : le saumon atlantique, la grande alose et la lamproie marine.

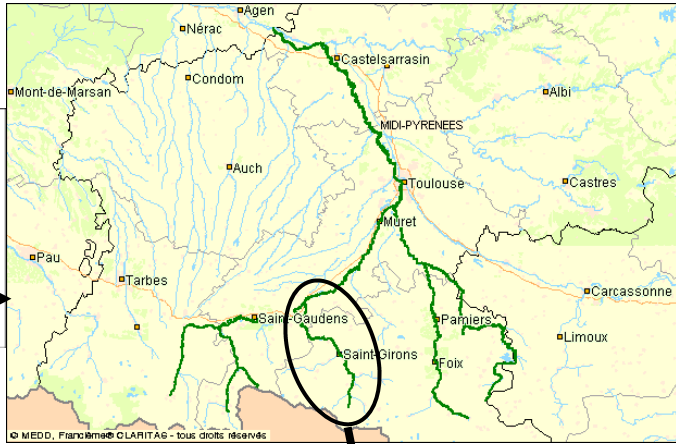
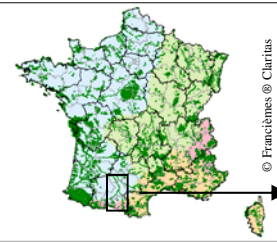
Pour le Salat, l'étude se concentre sur le lit mineur avec un intérêt particulier entre autres, pour les poissons résidents, le desman des Pyrénées, la loutre et des habitats naturels riverains et aquatiques.

Sommaire

- ◆ La rivière Salat
- ◆ Le site d'étude
- ◆ La démarche NATURA 2000
- ◆ Le déroulement de l'étude
- ◆ Pour en savoir plus
- ◆ Les contacts

Le site Natura 2000 de la rivière Salat lit mineur* et les communes concernées par le Document d'Objectifs

Sites français NATURA 2000



Site NATURA FR7301822

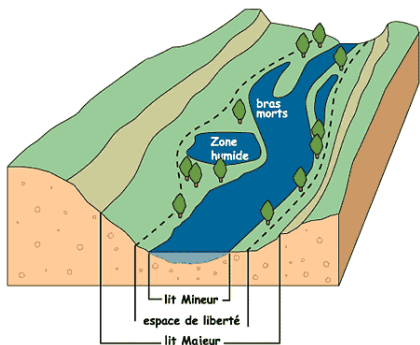
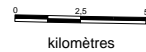
Dimensions de la carte :
Largeur : 268 Km
Hauteur : 175 Km

- site Natura 2000
- commune
- département
- région
- réseau routier
- zone urbaine
- zone boisée
- hydrographie

Haute-Garonne (31)



Ariège (09)



* Le lit mineur correspond à l'espace d'écoulement des eaux formé d'un chenal unique ou de plusieurs bras et de bancs de sables ou galets, recouvert par les eaux coulant à pleins bords avant débordement (Article 1^{er} de l'arrêté du 24 janvier 2001, voir illustration ci-contre).

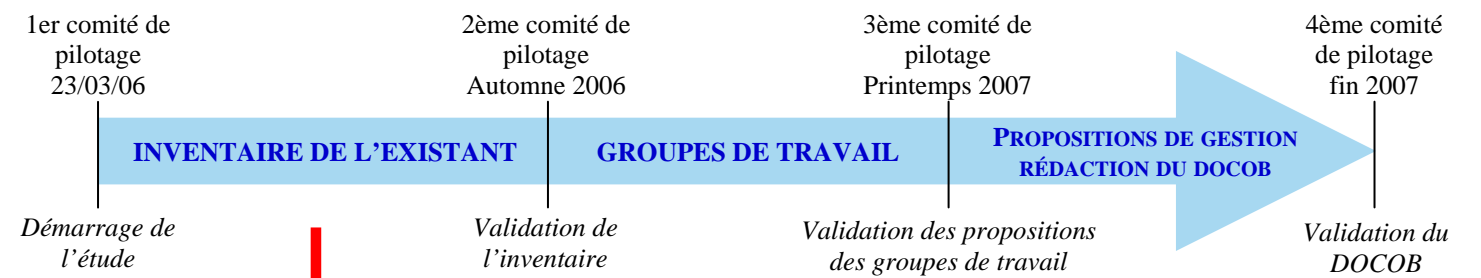
La démarche Natura 2000

La directive européenne 'Habitats Faune Flore' (1992) a pour objectif de préserver la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages sur le territoire européen. Chacun des Etats membres a réalisé un repérage de sites 'remarquables', futurs Sites NATURA 2000 permettant de constituer un réseau européen cohérent pour conserver ou rétablir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans leur aire de répartition naturelle.

Le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces énumérés par la directive doit se faire au travers de la mise en place des mesures de protection ou de gestion des zones concernées, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et des particularités locales, afin de contribuer au **développement durable**.

La France a pris le principe d'établir, pour chaque site, un **Document d'Objectifs (DOCOB)** qui dresse l'état des lieux, fixe les gestions préconisées après concertation locale et fait office de référence pour la gestion du site et son suivi.

Le déroulement de l'étude



1ère PHASE : l'inventaire de l'existant

L'inventaire des habitats naturels, des espèces terrestres et aquatiques, et des activités humaines situés dans le **lit mineur de la rivière SALAT** feront l'objet de cette étude. Voici quelques représentations :



Formation arborescente ANA ©



Loutre d'Europe Jean Chevallier ©



Ombre commun www.solene.ledantec.free.fr ©



Forêt mixte ANA ©



Barbastelle Jeane Montano-Meunier ©



Desman des Pyrénées Jeane Montano-Meunier ©



Chabot Victor Nowakowski ©



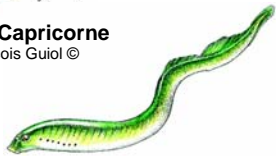
Cistude d'Europe Virginie Calviac ©



Faciès d'écoulement* MIGADO ©



Grand Capricorne François Guiol ©



Lamproie de Planer Victor Nowakowski ©

Les schémas sont extraits de l'Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992

* **Faciès d'écoulement** : unités géomorphologiques d'un cours d'eau qui présentent des caractéristiques homogènes de hauteur d'eau, de substrat et de vitesse d'écoulement.